

ASSOCIATION LES COMPAGNONS DU FLEUVE

Statuts déposés à la préfecture de la Gironde le 20 Août 2013

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES VENDREDI 25 ET SAMEDI 26 OCTOBRE 2013 :

La première Assemblée Générale de l'Association « Les compagnons du Fleuve » aura lieu à la guinguette « Chez Alriq » aux dates suivantes :

- **Vendredi 25 Octobre de 20h à 21h** : Présentation de l'Ordre du Jour.
- **Samedi 26 Octobre de 20h à 21h** : Ordre du Jour et Vote.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1/ Modification des statuts (consultable sur le blog : compagnonsquinguettealriq@eklablog.com).
- 2/ Rapport Moral (consultable sur le blog).
- 3/ Rapport Financier (consultable sur le blog).
- 4/ Election du Bureau (liste consultable sur le blog).

Seules les questions prévues à l'Ordre du Jour pourront être débattues.

Le vote global de l'ordre du jour aura lieu seulement le Samedi. Les adhérents absents pourront voter par procuration (voir document en pièce jointe)

Un procès verbal de l'Assemblée Générale sera dressé et communiqué aux adhérents.

Cordialement.

Virginie Alriq

Présidente intérimaire de l'Association « Les Compagnons du Fleuve »